68.58mm FOLD

When printing double-sided, use SHORT-EDGE BINDING



Legal Notice

FCC Statement

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help

FCC Radiation Exposure Statement

This equipment complies with FCC RF radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This transmitter should be installed and operated with a minimum distance of 20 centimeters between the radiator and your body and must not be collocated or operating in conjunction with any antenna or transmitter.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

68.58mm FOLD

Warning

Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

IC Statement

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device. This class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- 1. This device may not cause interference.
- 2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ROHS

This product is in compliance with Directive 2011/65/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011, on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical equipment.

For More Information

http://simplisafe.com/limited-warranty http://simplisafe.com/terms-sale

SimpliSafe

294 Washington St, Fl 9 Boston, MA 02108



68.58mm FOLD

FOLD

68.58mm FOLD



Mentions Legales

Déclaration de la FCC à propos des interférences

Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils électroniques de classe B, définies à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces normes sont destinées à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans un environnement résidentiel. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions. provoquer des interférences gênantes pour les communications radio. Cependant, tout risque d'interférences ne peut être totalement exclu : si cet appareil provoque des interférences lors de la réception d'émissions de radio ou de télévision (il suffit, pour le constater, de mettre l'appareil successivement hors, puis de nouveau sous tension), l'utilisateur devra prendre les mesures nécessaires pour les éliminer. À cette fin, il devra:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception
- Augmenter la séparation entre l'équipment et le récepteur
- Brancher l'équipment sur une prise de courant reliée à un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV experimenté pour obtenir de l'aide.

Déclaration d'exposition aux radiations

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiofréquences de la norme RSS-102 d'IC, établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement ne doit pas être placé ni utilisé de sorte que l'émetteur se trouve dans un rayon inférieur à 20 cm entre celui-ci et votre corps.

Cet appareil est conforme à la section 15 de la réglementation FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) ce matériel ne doit pas générer d'interférences ; (2) ce matériel doit accepter toute réception d'interférence, y compris les interférences pouvant générer un fonctionnement indésirable.

Attention!

Le fabricant ne peut être tenu responsable des interférences radio ou TV provoquées par des modifications non autorisées apportées à cet appareil. De telles modifications peuvent annulaer le droit d'utilisation de 'appareil par l'utilisateur.

Déclaration concernant les normes d'IC

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada. Cet appareil est conforme à(aux) norme(s) RSS exempte(s) de licence d'Industrie Canada. Son fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne peut pas provoquer d'interférence nuisible et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences pouvant entraîner un fonctionnement non désiré.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- 1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ROHS

Ce produit est conforme à la directive RoHS 2011/65/UE du parlement européen et du conseil du 8 juin 2011 sur la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les électriques et électroniques.

Pour Plus D'Information

http://simplisafe.com/limited-warranty http://simplisafe.com/terms-sale

SimpliSafe

294 Washington St, Fl 9 Boston. MA 02108

